

Regards sur Anjou

Juin 2018 / Volume 45, numéro 5

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA



LA SAISON ESTIVALE S'ANNONCE BELLE ET DIVERTISSANTE

CÉLÉBRONS EN FAMILLE LA FÊTE NATIONALE!

23 JUIN DE 11H À 16H30 À ANJOU-SUR-LE-LAC
ACCÈS AU STATIONNEMENT PAR LA RUE RENAUDE-LAPOINTE

14H30 SPECTACLE FAMILIAL D'HENRI-GODON

13H15 ÉCOLE ARTISTIQUE MARIE-PROSE

JEUX GONFLABLES, MAQUILLAGE, MINIFERMETTE, ET PLUS ENCORE!
C'EST UN RENDEZ-VOUS BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!
TRANSPORT GRATUIT GRÂCE À DES NAVETTES D'AUTOBUS
TOUS LES DÉTAILS À LA PAGE 3

VILLE.MONTREAL.QC.CA / ANJOU

Avant de vous en dire un peu plus sur notre programmation estivale, j'aimerais lancer un appel à tous. Nous allons bientôt mettre sur pied un comité de travail dans le cadre du projet de la future maison de la culture. Aussi, nous invitons tous les citoyens qui souhaitent y participer et qui possèdent une expertise particulière à poser leur candidature à la mairie de l'arrondissement en composant le 514 493-8010.

Il est maintenant temps de profiter de la belle saison estivale qui s'est installée pour de bon. L'arrondissement d'Anjou vous réserve de nombreuses activités amusantes et divertissantes tout au long de l'été et nous vous invitons à savourer ces instants de plaisir en famille et entre amis.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 23 juin pour célébrer en famille la fête nationale. Cette année, vous pourrez découvrir les talentueux élèves de l'École artistique Marie-Prose dans leur prestation sur scène. Le plaisir et les rires seront de mise pour toute la famille avec le spectacle d'Henri Godon. Jeux gonflables, maquillage, miniferme et autres divertissements créeront une belle effervescence dans le superbe parc d'Anjou-sur-le-Lac. Pour connaître les détails de la programmation, consultez le présent bulletin à la page 3.

C'est tout au long de l'été qu'Anjou est en fête! Vous aurez le loisir d'assister à des spectacles des plus variés et de participer

à de nombreuses activités. Les Jeudis découverte et les concerts sur l'herbe égayeront la place des Angevins avec de la danse, du cirque, de la musique, du cinéma et du théâtre.

L'animation ne sera pas en reste dans les parcs de l'arrondissement avec les fêtes de quartier et beaucoup d'autres divertissements. Ce sont de magnifiques endroits pour vous balader, pique-niquer en famille, vous détendre ou encore vous amuser dans les piscines extérieures et les jeux d'eau. Toutes les activités et les événements se déroulant à Anjou sont également détaillés dans le répertoire estival livré dernièrement chez vous ainsi que dans la programmation culturelle que vous recevrez désormais par la poste.

Avant de terminer, je tiens à vous faire part de l'important investissement dont l'arrondissement d'Anjou va bénéficier pour les trois prochaines années dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie des aînés et de l'augmentation de l'accessibilité universelle des infrastructures municipales. C'est une belle nouvelle. Vous trouverez davantage de renseignements à ce sujet en page 3.

Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous!

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

Bonne fête nationale du Québec et bonne fête du Canada

Les élus de l'arrondissement vous souhaitent une bonne fête nationale du Québec et une bonne fête du Canada. Profitez de ces réjouissances avec votre famille, vos amis, vos voisins pour bien commencer la saison estivale et célébrer les joies que nous procurent les activités en plein air.



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010



Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017



Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

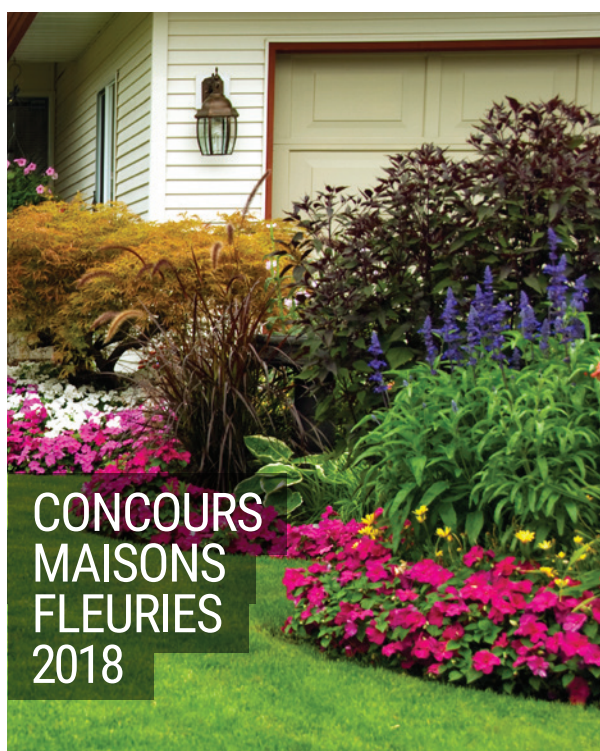
JOURS FÉRIÉS

FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

Les bureaux administratifs ainsi que les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le lundi 25 juin et le lundi 2 juillet. Cependant, la piscine du centre Roger-Rousseau, les piscines extérieures, les patageoires et les jeux d'eau seront ouverts lors de ces deux journées et l'aréna Chaumont sera ouvert le lundi 2 juillet. À noter : les Ateliers-Soleil débiteront le 2 juillet. Bons congés à tous et à toutes !

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les prochaines séances se tiendront les mardis **5 juin** et **3 juillet, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Renseignements : 514 493-8004.



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2018

À partir de début juillet, les membres du comité d'embellissement d'Anjou arpenteront les rues pour sélectionner les belles réalisations florales. Si votre cour est exceptionnelle et que vous souhaitez la montrer, communiquez avec Suzanne Sauvageau au 514 493-8010. Ce concours floral ne nécessite aucune inscription. Une soirée sera organisée cet automne pour rendre hommage aux gagnants.

RAPPEL – BROCANTE



Le super samedi de brocante aura lieu le **samedi 9 juin, de 9 h à 15 h 30**. La brocante communautaire aura lieu dans le stationnement de la mairie de l'arrondissement d'Anjou, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Consultez le site de l'arrondissement dès le 7 juin, à midi, pour connaître les adresses des brocantes maison.

DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS

AJOUT D'UN POINT DE SERVICE

L'arrondissement d'Anjou met au service de ses citoyens une unité de déchiquetage mobile pour la destruction des documents personnels le **samedi 9 juin**, au **centre communautaire d'Anjou, situé au 7800, boulevard Métropolitain Est, de 9 h à 13 h 30**, ainsi qu'au **parc Lucie-Bruneau, situé au 7051, avenue de l'Alsace, près du jardin communautaire, de 9 h à 11 h**.

La destruction des documents est gratuite et se fait sur place, mais vous devez fournir une preuve de résidence. Les documents sur des supports autres que le papier seront détruits en usine. À noter que les industries, les commerces et les institutions doivent s'adresser à des entreprises spécialisées pour ce type d'opération.

Renseignements : 311

NOUVEAUX RÉSIDENTS



BIENVENUE À ANJOU!

Si vous avez déménagé à Anjou entre le mois d'octobre dernier et aujourd'hui, communiquez avec nous pour participer au déjeuner du maire. Nous profiterons de l'occasion pour vous donner de l'information sur votre nouveau milieu de vie et vous présenter les activités qui y sont offertes. Vous pouvez nous appeler au 514 493-8000 ou nous envoyer un courriel à anjou@ville.montreal.qc.ca. En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou.

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Réalisation et
conception graphique**
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 765 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation
expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de
l'arrondissement d'Anjou**
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

**Accueil, information
et orientation**
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et
développement social**
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 1,6 M\$
DANS 11 PROJETS

L'arrondissement d'Anjou recevra un investissement totalisant 1,6 M\$ dans le cadre du Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle 2018-2020. Ce programme permet d'offrir à la population et notamment aux aînés un milieu de vie plus accessible, sécuritaire, agréable et inclusif.

Voici la liste des 11 projets qui verront le jour grâce à cet investissement :

- Aménagement d'une cuisine collective au centre Roger-Rousseau
- Installation de parasols fixes au parc Goncourt – Terrain de pétanque et agora de la bibliothèque
- Réaménagement du parc de Verdelles, y compris les aires de jeux pour enfants
- Remplacement de l'aire de jeux pour enfants au boisé Saint-Conrad
- Remplacement des aires de jeux pour enfants au parc Chénier
- Remplacement de l'aire de jeux pour enfants au parc de Spalding
- Aménagement d'un espace communautaire au parc de Spalding (près du jardin communautaire)
- Amélioration des accès dans les jardins communautaires
- Remplacement du comptoir d'accueil de la bibliothèque Jean-Corbeil
- Aménagement d'un circuit piétonnier au parc des Roseraies avec aires de repos et stations d'entraînement extérieures
- Aménagement de stations d'exercice au parc Roger-Rousseau

TRAVAUX

Des travaux de réfection de l'entrée principale du 7500, avenue Goncourt auront lieu du 28 mai au 10 juillet pour améliorer l'accessibilité universelle de l'édifice. La bibliothèque et les bureaux administratifs demeureront ouverts durant les travaux, mais vous devrez utiliser la porte située sur la terrasse arrière, dans le parc Goncourt. Durant les travaux, la chute à livres de la bibliothèque ne sera pas accessible. Les abonnés devront aller déposer leurs livres directement à l'intérieur de la bibliothèque. L'arrondissement vous remercie de votre compréhension.



BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 2 JUIN

• DE 9 H À MIDI

Lynne Shand

Conseillère d'arrondissement, district Ouest



SAMEDI 16 JUIN

• DE 9 H À MIDI

Richard Leblanc

Conseiller d'arrondissement, district Est





CÉLÉBRONS EN FAMILLE LA FÊTE NATIONALE!



23 JUIN
DE 11H À 16H30
À ANJOU-SUR-LE-LAC
ACCÈS AU STATIONNEMENT PAR
LA RUE RENAUDE-LAPOINTE



- Jeux gonflables
- Maquillage
- Minifermette
- Ateliers de la boîte à rythme (tam-tam)
- Ateliers d'initiation aux arts du cirque
- Ateliers de bulles géantes
- Jeux de kermesse et tirages

Gratuit : distribution de hot-dogs et de jus de 11 h 30 à 13 h 30

HORAIRE ET CIRCUIT D'AUTOBUS VERS ANJOU-SUR-LE-LAC

PRÉVOIR 40 MINUTES DE TRAJET À PARTIR DU PREMIER ARRÊT (ARÉNA CHAUMONT)

DÉPART : Stationnement de l'aréna Chaumont (8750, av. de Chaumont)							
10 h	10 h 30	11 h	11 h 30	12 h	12 h 30	13 h	13 h 30
Centre Roger-Rousseau (7501, av. Rondeau)							
10 h 05	10 h 35	11 h 05	11 h 35	12 h 05	12 h 35	13 h 05	13 h 35
Devant le poste de police de quartier 46 (6850, boul. Joseph-Renaud)							
10 h 10	10 h 40	11 h 10	11 h 40	12 h 10	12 h 40	13 h 10	13 h 40
École des Roseraies (6440, boul. des Galeries-d'Anjou)							
10 h 15	10 h 45	11 h 15	11 h 45	12 h 15	12 h 45	13 h 15	13 h 45
Bibliothèque du Haut-Anjou (7070, rue Jarry Est)							
10 h 25	10 h 55	11 h 25	11 h 55	12 h 25	12 h 55	13 h 25	13 h 55
Angle rue Bombardier et boul. des Galeries-d'Anjou (coin nord/ouest)							
10 h 30	11 h	11 h 30	12 h	12 h 30	13 h	13 h 30	14 h
ARRIVÉE : Angle de la promenade des Riverains et de l'avenue de la Batture							
10 h 40	11 h 10	11 h 40	12 h 10	12 h 40	13 h 10	13 h 40	14 h 10
RETOUR VERS LA MAISON : Départs angle de la promenade des Riverains et de l'avenue de la Batture							
14 h	14 h 30	15 h	15 h 30	16 h	16 h 30	17 h 15	

COLLECTES



RAPPEL POUR LA COLLECTE DES RDD ET DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

La prochaine collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu au **centre communautaire d'Anjou, 7800 boulevard Métropolitain Est, le samedi 9 juin, entre 9 h et 17 h**. Seuls les particuliers résidant à Anjou peuvent profiter de cette collecte pour se départir des produits suivants : peinture, solvants, batteries, antigels, huiles à moteur, nettoyants, piles, pesticides, engrais chimiques.

De plus, l'arrondissement invite les citoyens à apporter ce jour-là leurs produits électroniques désuets afin qu'ils soient recyclés de façon appropriée. Attention : le citoyen a la responsabilité de détruire les données au préalable.



? > **Renseignements** : 311 ou ville.montreal.qc.ca/anjou



COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le premier mercredi de chaque mois, nous ramassons les vieux meubles, les appareils ménagers et autres rebuts ménagers de même nature (sauf exception) ainsi que les petites quantités de résidus de construction, de rénovation et de démolition. Vous devez déposer ces objets en bordure du trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même. Des journées de collecte sont ajoutées à l'approche de la période des déménagements. Vous pouvez également les apporter à un écocentre. Les prochaines dates de collecte sont les **6 et 27 juin, 4 et 11 juillet** et le **1^{er} août**.

Les matelas et les meubles rembourrés ne sont pas acceptés. Vous devez vous en départir lors de la collecte des ordures ménagères. Pour les appareils de réfrigération ou de climatisation, veuillez communiquer avec l'arrondissement pour plus d'information.

EAU POTABLE ET EAU DE PLUIE



RETOUR DE LA PATROUILLE BLEUE

Cette année encore, des jeunes sillonneront l'arrondissement pendant le mois de juin afin de vous informer sur les gestes simples à poser pour économiser l'eau potable. Ils vous parleront de la réglementation en vigueur et vous rappelleront à quels moments l'arrosage est autorisé. La patrouille bleue vous encouragera aussi à récupérer l'eau de pluie dans le but de réduire le ruissellement des eaux et d'alléger le réseau d'égouts.

SUBVENTIONS POUR LES BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE ET LES COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Soucieux de préserver l'environnement, l'arrondissement d'Anjou subventionne en partie l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie et d'un composteur domestique par famille. Ainsi, ces contenants sont vendus respectivement 50 \$ et 40 \$ (avant taxes). Si vous désirez vous les procurer, veuillez vous présenter à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier, au 1^{er} étage, avec une preuve de résidence. Aucun remboursement ou échange n'est possible.

Le baril permet d'économiser l'eau potable (arrosage des jardins, nettoyage extérieur, etc.). Le composteur permet de détourner environ 40 % des matières habituellement envoyées au site d'enfouissement, soit presque la moitié des ordures.

RAPPEL

COLLECTE DES BRANCHES DE FEUILLUS

L'arrondissement offre ce service de collecte sur demande seulement, tous les mardis, afin de contrôler la propagation de l'agrile du frêne. Les branches sont déchiquetées sur place dans un délai de quatre jours selon l'achalandage. Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte en composant le 311.

DÉMÉNAGEMENT



QUE FAIRE AVEC DES PUNAISES DE LIT?

La punaise de lit adulte est un insecte qui ressemble à un pépin de pomme. La nuit, elle pique les êtres humains pour se nourrir de leur sang. Comme elle fuit la lumière, la punaise se cache surtout dans les chambres à coucher, près du lit et le long des coutures du matelas. Plusieurs indices laissent présager la présence de punaises de lit :

- Piqûres sur la peau semblables aux piqûres de moustique ;
- Démangeaisons cutanées pouvant entraîner des troubles du sommeil ;
- Petites taches noires sur les coutures du matelas ;
- Petites taches de sang sur les draps et sur les coutures du matelas.

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE...

- Avez rapidement votre propriétaire ou votre gestionnaire d'immeuble lorsque vous constatez la présence de punaises de lit dans votre logement.
- Communiquez avec un représentant de la Division des permis et inspections de votre arrondissement en composant le 3-1-1, si votre propriétaire ne réagit pas à votre avis.
- Permettez à l'exterminateur d'avoir accès à toutes les pièces de votre logement.
- Maintenez le logement propre et sans encombrement.
- Suivez les consignes de l'exterminateur.

Attention : n'essayez pas de régler vous-même le problème. N'utilisez pas d'insecticides ou d'autres produits vendus dans les commerces. Ils peuvent nuire à votre santé et rendre les punaises plus difficiles à éliminer.



SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE...

Dès que vous êtes avisé de la présence de punaises de lit dans un logement, vous devez :

- entreprendre des démarches afin de corriger la situation ;
- mandater une entreprise en extermination afin d'éliminer complètement les punaises de lit à l'intérieur de l'immeuble ;
- permettre à l'exterminateur d'inspecter les aires communes, les logements adjacents au logement où la présence de punaises a été constatée et, s'il le juge nécessaire, tout autre logement, afin d'éliminer complètement l'infestation à l'intérieur de l'immeuble.

? > **Renseignements** : 311 ou 811 (gouvernement du Québec) ou lespunaisesdelit.info

COMMENT SE DÉBARRASSER D'UN MATELAS INFESTÉ ?

L'arrondissement met à votre disposition gratuitement des sacs en plastique pour matelas afin que vous puissiez vous en débarrasser en évitant de propager des punaises de lit lors du transport. Pour vous en procurer, rendez-vous à l'édifice municipal situé au 7171, rue Bombardier ou au bureau Accès Anjou, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine aux heures d'ouverture.

RÉGLEMENTATION

ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS

Selon le Règlement sur la propreté (RCA 59), en tant que propriétaire ou occupant d’un immeuble, vous devez entretenir le terrain privé où il se situe afin :

- qu’il soit en tout temps libre de toute matière malpropre ou nuisible ;
- que l’herbe ne dépasse pas 15 cm, sauf s’il s’agit de végétation cultivée dans un jardin et devant être récoltée ou de plantes ornementales.

Nous vous remercions de votre collaboration.



UTILISATION RESPONSABLE DE L’EAU POTABLE

L’arrondissement d’Anjou applique une réglementation sur l’emploi de l’eau potable afin de préserver cette ressource épuisable. Ainsi, il est permis d’arroser les végétaux et la pelouse à certaines conditions.

Peu importe le secteur où vous résidez, si votre adresse est paire, vous pouvez arroser aux dates paires ; si elle est impaire, vous pouvez le faire aux dates impaires :

- avec un arroseur par asperseur amovible ou un boyau poreux, le soir, entre 20 h et 23 h ;
- au moyen d’un système automatique muni d’une sonde d’humidité, la nuit, entre 3 h et 6 h.

L’arrosage manuel (plate-bande, jardin, aménagement horticole, arbre, etc.), est permis en tout temps, si le boyau est doté d’un pistolet à fermeture manuelle.

Dans tous les cas, il est interdit d’arroser lorsqu’il pleut, de laisser couler l’eau dans la rue ou sur une propriété voisine.

Par ailleurs, saviez-vous que :

- le remplissage d’une piscine est interdit entre 6 h et 20 h ?
- le lavage des surfaces pavées, des terrasses ou des murs extérieurs est interdit, sauf lors de travaux de construction, d’aménagement ou pour des raisons de salubrité ?
- tout bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d’eau doit être muni d’un système de recirculation d’eau ?
- les appareils de climatisation et de réfrigération utilisant de l’eau sans boucle de recirculation sont interdits ? Les appareils existants doivent être retirés au plus tard en 2018.

Pour plus d’information sur la réglementation, composez le 311 ou consultez le site Internet du Service de l’eau de la Ville de Montréal à ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal.

MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE POUR LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS, REMORQUES ET VÉHICULES AUTRES QUE DE PROMENADE

L’arrondissement d’Anjou a modifié la réglementation relative au stationnement et au remisage des véhicules récréatifs et des remorques sur les terrains privés dans les zones résidentielles afin de remédier à certains irritants.

Parmi les problèmes liés à la présence de ces véhicules, notons l’aspect visuel à l’avant du terrain et les dimensions des véhicules qui causent des inconvénients au voisinage, ainsi que l’accumulation de matériaux parfois reliée au remisage des remorques. De plus, l’utilisation des espaces de stationnement sur un terrain privé aux fins du remisage de ce type de véhicules a pour conséquence de raréfier les unités de stationnement sur rue disponibles.

La modification réglementaire vise principalement :

- à interdire, en cour avant et dans le premier tiers de la cour latérale, tout véhicule récréatif ou remorque, quelles que soient ses dimensions. Une caravane motorisée dont la hauteur est inférieure à 2,5 m et la longueur inférieure à 6,8 m est considérée comme un véhicule de promenade et peut donc y être stationné.
- à permettre dans les cours arrière et au-delà du premier tiers des cours latérales le stationnement des véhicules récréatifs en limitant la hauteur à 3 m et celles des remorques à 2 m.

Le stationnement d’un tel véhicule ou d’une remorque ne devra pas réduire le nombre d’espaces de stationnement requis sur le terrain.

EXCEPTIONS

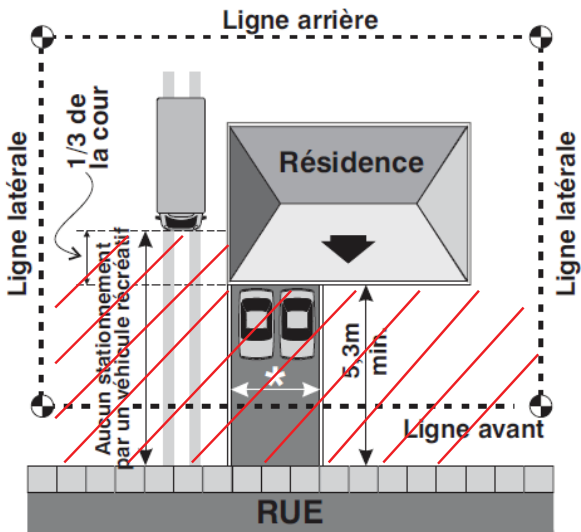
Une remorque pourra être remisee dans une case de stationnement lors de travaux effectués sur la propriété sur obtention d’une autorisation sans frais.

Le stationnement temporaire de véhicules récréatifs dans les unités de stationnement sera autorisé aux conditions suivantes :

- Deux fois par saison, pour des périodes n’excédant pas 72 heures consécutives, sur obtention d’une autorisation, sans frais ;
- Pour des périodes n’excédant pas 24 heures consécutives, 2 fois par période de 7 jours.

Un **véhicule de promenade** est un véhicule, y compris une caravane motorisée, aménagé principalement pour le transport de personnes, d’au plus neuf occupants, dont la hauteur n’excède pas 2,5 m et la longueur 6,8 m et qui n’est pas muni d’équipements tels qu’une pelle, une échelle, un treuil ou tout autre outil servant à effectuer un travail. Un véhicule de promenade servant au transport adapté d’une personne à mobilité réduite peut avoir une hauteur supérieure à 2,5 m.

Un **véhicule récréatif** est un véhicule conçu à des fins récréatives, comme une roulotte, une tente-roulotte, un bateau, un véhicule tout-terrain et une motoneige ainsi qu’une caravane motorisée, et qui n’est pas un véhicule de promenade.



VÉHICULE DE PROMENADE

Un deuxième volet du règlement vise l’interdiction de stationner pour les camions et véhicules autres que ceux de promenade sur tout terrain résidentiel. L’objectif demeure, comme pour les véhicules récréatifs, de minimiser les impacts visuels reliés à certains véhicules et d’éviter les problématiques de stationnement que leur présence sur les terrains privés engendre.

Cette interdiction est déjà présente pour les camions, mais touchera dorénavant une plus grande catégorie de véhicules :

- Les véhicules d’une hauteur supérieure à 2,5 m, à l’exception d’un véhicule servant au transport adapté ;
- Les véhicules d’une longueur supérieure de 6,8 m ;
- Les véhicules munis d’un équipement servant à effectuer un travail, quelles que soient les dimensions du véhicule.

L’entrée en vigueur de cette réglementation est prévue dès la mi-juin. Une période d’environ un mois sera laissée aux propriétaires de ce type de véhicules afin de trouver un emplacement adéquat.

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

L’arrondissement compte aussi interdire le stationnement des véhicules autres que ceux de promenade sur la voie publique dans les secteurs résidentiels, afin de contrer les problématiques de stationnement liées à la prolifération de ces véhicules et de répondre aux demandes des citoyens incommodés par leur présence.

Les véhicules commerciaux ne répondant pas à la définition devraient être stationnés au lieu de l’entreprise afin d’améliorer la qualité de vie du voisinage. L’arrondissement compte sur la bonne volonté des utilisateurs de ces véhicules, leur compréhension et leur collaboration.

Renseignements : 311



DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Si vous avez commandé un arbre dans le cadre de la campagne Un arbre pour mon quartier de la Soverdi, il sera livré directement à votre domicile le **jeudi 14 en après-midi** ou le **vendredi 15 juin**. Il sera déposé sur le perron en cour avant. Il est de votre responsabilité d’être présent lors de la livraison.

L’HYDRANGÉE, EMBLÈME FLORAL D’ANJOU

Hydrangea paniculata 'Limelight' est l’emblème floral de l’arrondissement d’Anjou. Ce beau végétal prendra petit à petit place dans les aménagements paysagers, sur les terrains des bâtiments publics ainsi que dans les parcs de l’arrondissement. Nous vous encourageons donc à en planter dans vos aménagements paysagers.

HORAIRE POUR LA BAIGNADE LIBRE

PISCINES EXTÉRIEURES

23 JUIN AU 26 AOÛT

Les jours de canicule, les heures d'ouverture seront prolongées.

Lundi au vendredi

Pour tous : 12 h à 20 h 30

18 ans et plus

Piscines des Roseraies et de Verdelles

19 h 30 à 20 h 30 • Possibilité de natation en longueur

Samedi et dimanche

Pour tous

Pour toutes les piscines

12 h 30 à 20 h

27 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE

Horaire hors saison

Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau

Lundi au vendredi, 16 h à 20 h • Samedi et dimanche, 12 h à 20 h

PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU (3 À 8 ANS)

LIEUX

Jeux d'eau : André-Laurendeau, de Peterborough

Jeux d'eau et pataugeoires : du Bocage, Roger-Rousseau et de Talcy

Pataugeoires : Chénier, Lucie-Bruneau et de Verdelles

HORAIRE

23 juin au 26 août

Les jours de canicule, les heures d'ouverture seront prolongées.

• **Chénier**

10 h à 17 h 30

• **du Bocage, Roger-Rousseau, de Talcy**

10 h à 18 h 30

• **André-Laurendeau, de Peterborough**

10 h à 19 h 30

HORAIRE HORS SAISON

Jeux d'eau André-Laurendeau et de Peterborough

21 mai au 22 juin

Lundi au vendredi

16 h à 19 h

Samedi et dimanche

12 h à 19 h

27 août au 3 septembre

Lundi au vendredi

16 h à 18 h

Samedi et dimanche

12 h à 18 h

Pataugeoires de Talcy, du Bocage, Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau

27 août au 3 septembre

Lundi au dimanche

10 h à 19 h

FAUTEUIL ROULANT AQUATIQUE

À nouveau cet été, l'arrondissement d'Anjou met à la disposition des usagers à mobilité réduite des piscines Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau un fauteuil roulant aquatique afin qu'ils puissent se rafraîchir et profiter pleinement de ces installations. Il suffit de s'adresser au responsable présent à la piscine pour emprunter gratuitement les fauteuils.

ACTIVITÉS D'ANIMATION POUR LES ADOLESCENTS ÂGÉS DE 12 À 17 ANS

« ACTIVE TON PARC » CET ÉTÉ!

Une programmation d'activités sportives libres et gratuites attend les jeunes âgés de 12 à 17 ans dans quatre parcs de l'arrondissement cet été. Les sports populaires comme le soccer, le basketball et le flagfootball y seront pratiqués. Il y aura également un volet « découverte » avec le bootcamp, le zumba, le doubledutch, l'ultimate, le kickball, le volleyball, etc. de façon à tester de nouvelles habiletés ou à développer de nouveaux intérêts.

Pas besoin d'inscription. Les animateurs vous accueilleront au chalet du parc au début de la période selon l'horaire suivant, du **25 juin au 24 août** :

	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi	Mercredi
14 h 30 à 16 h 30	Parc Goncourt	Parc des Roseraies	Parcs des Roseraies et Goncourt (en alternance)
17 h à 19 h	Parc Lucie-Bruneau	Parc Roger-Rousseau	Parcs Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau (en alternance)

L'arrondissement d'Anjou offre ce projet dans le cadre de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal, *Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence*.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DES BIBLIOTHÈQUES

SURVEILLEZ LE COURRIER!

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que vous recevrez dorénavant notre programmation culturelle directement chez vous, par la poste. Notre brochure paraîtra trois fois dans l'année, pour la saison estivale, pour l'automne ainsi que pour notre programmation hiver/printemps. Nous vous invitons à la conserver à portée de main. Au début de chaque saison, surveillez votre boîte postale !



LES JEUDIS DÉCOUVERTE – PLACE DES ANGEVINS

Jeudi 12 juillet

18 h Initiation à la danse indienne

19 h *Brotipo*, Les Foutoukours, spectacle de cirque



© Didier Charles

Jeudi 19 juillet

19 h Concert de l'Orchestre à Vents du Suroît



© Marie-Ève Trah

Jeudi 26 juillet

18 h Initiation à la danse latine des Caraïbes

19 h Makaya, spectacle de musique haïtienne

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL



© Yannick Agricole

Jeudi 2 août

18 h Initiation à la danse arabe

19 h Ayrad, spectacle de musique arabe



© Marc-André Laliberté

Jeudi 16 août

11 h et 19 h *Astéroïde B 612*

Une adaptation du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry par l'équipe du Théâtre La Roulotte. Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.



© Julie Beauchemin



accès culture

Montréal

Québec

Hydro Québec

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA

Apportez vos chaises. Notez qu'en cas de pluie, il est possible que les événements culturels soient annulés.

CONCERTS SUR L'HERBE
PLACE DES ANGEVINS

Les concerts sur l'herbe vous proposent de découvrir des artistes d'ici, tout près de chez vous. Dès 17 h, venez à la place des Angevins avec votre pique-nique ou profitez des hot-dogs qui seront servis gratuitement.

Mercredi 4 juillet

18 h Espace forain, animation ambulante



© Vanessa Fortin

19 h Dominique Hudson, spectacle de musique latine



© Ghyslaine Payant

Mercredi 1^{er} août

17 h Journalistes loufoques, par Les Foutoukours, animation ambulante



© Les Foutoukours

19 h Vincent Vallières, spectacle de musique populaire
Présenté dans le cadre des Concerts Campbell, grâce à la Succession Charles S. Campbell



© Jocelyn Riendeau



FÊTES DE QUARTIER

Les fêtes de quartier qui se déroulent dans les parcs vous proposent une foule d'activités dès 17 h : animation ambulante, structures gonflables, maquillage et hot-dogs offerts gratuitement.



Mercredi 18 juillet

Parc des Roseraies

17 h La Pinacothèque, maquillage et animation



19 h Alexe, spectacle de musique populaire



Mercredi 8 août

Parc Lucie-Bruneau

17 h La Pinacothèque, maquillage et animation

19 h Yvan Pedneault, spectacle de musique populaire



ACTIVITÉS CULTURELLES

Danse en ligne

Les mardis, du 5 juin au 4 septembre, de 18 h 30 à 21 h

Place des Angevins

Venez danser entre amis ou en famille avec notre animateur et danseur chevronné. Gratuit et sans inscription.

Ateliers artistiques

Participez à des ateliers de cirque et de percussions. Apprenez la manipulation des accessoires de cirque et le jeu des percussions avec des animateurs dynamiques.

ATELIER DE PERCUSSIONS



Samedi 21 juillet, 14 h

Place des Angevins

En cas de pluie, l'activité aura lieu au 2^e étage du centre Roger-Rousseau.

ATELIER DE CIRQUE AVEC



Samedi 28 juillet, 14 h

Parc Roger-Rousseau

Samedi 25 août, 14 h

Parc des Roseraies



Les lundis, 9 juillet au 27 août, 17 h à 20 h

Jeux d'adresse, jeux de société et jeux géants qui sortent de l'ordinaire.

9 juillet : parc Roger-Rousseau

16 juillet : place des Angevins

23 juillet : parc Lucie-Bruneau

30 juillet : parc des Roseraies

6 août : parc Roger-Rousseau

13 août : parc des Roseraies

20 août : place des Angevins

27 août : parc Lucie-Bruneau

Ciné-ados en plein air

Les mercredis 11 et 25 juillet et le 15 août

Place des Angevins

Apporte ta chaise ou ta couverture et ton maïs soufflé pour assister avec tes amis à la projection de films en plein air à la tombée du jour.



11 juillet
Raccourci dans le temps



25 juillet
Les Rois mongols, un invité spécial t'attend dès 20 h 30



15 août
1 h 54

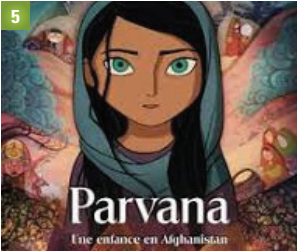
Cinéma en plein air

24 juin au 9 août

Les dimanches au parc de Talcy, les lundis au parc du Bocage, les mardis au parc de Verdelles et les jeudis au parc Lucie-Bruneau.

Apportez vos chaises ou vos couvertures ainsi que votre maïs soufflé pour assister en famille à la projection de films en plein air à la tombée du jour.

24 au 28 juin : <i>Pierre Lapin</i>	1
1 ^{er} au 5 juillet : <i>Jumanji</i>	2
8 au 12 juillet : <i>Ferdinand</i>	3
15 au 19 juillet : <i>Merveilleux</i>	4
22 au 26 juillet : <i>Nelly et Simon : Mission Yéti</i>	
29 juillet au 2 août : <i>Parvana : une enfance en Afghanistan</i>	5
5 au 9 août : <i>Paddington 2</i>	6



Apportez vos chaises. Notez qu'en cas de pluie, il est possible que les événements culturels soient annulés.



Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt

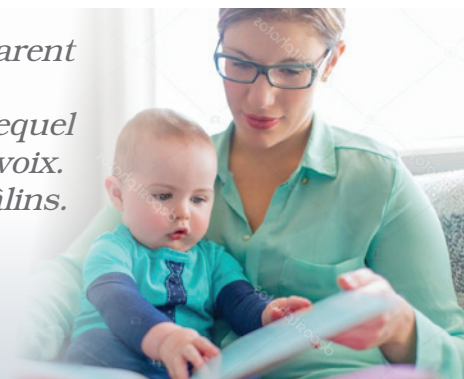
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est

514 493-8271

Regarder un livre avec son parent constitue, pour le bébé, un instant de partage pendant lequel il est collé à lui et entend sa voix. Il associe ainsi le livre aux câlins.



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Contes en pyjama

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

**Les mercredis soir,
du 27 juin au 29 août, à 18 h 30**

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents

Pyjamas et nounours sont les bienvenus. **Nouveau !** Si la température le permet, les 27 juin, 18 juillet, 8 et 29 août, les contes auront lieu à l'extérieur. Habillez-vous adéquatement, apportez une couverture et une collation pour ce pique-nique d'histoires.

Heure du conte sur l'herbe

Bibliothèque du Haut-Anjou

**Les mercredis 27 juin,
11 et 25 juillet, 8 et 22 août, à 10 h**

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents

Viens faire un tour sur le gazon derrière la bibliothèque pour écouter des histoires fantastiques. En cas de pluie, l'activité se déroule dans la bibliothèque.



Atelier de création avec le Théâtre La Roulotte

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 11 août, à 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte

Inscription obligatoire à partir du 20 juillet

En attendant le passage du Théâtre La Roulotte à la place des Angevins le 16 août, venez découvrir le merveilleux monde du théâtre lors d'un atelier organisé sur le métier d'auteur de théâtre parent-enfant et animé par l'auteur d'*Astéroïde B 612*.

Ciné-biblio

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

**Tous les vendredis,
du 29 juin au 24 août, à 10 h 30**

Ouverture des portes 10 minutes avant le début du film. Nombre de places limité.

Les Jeudis bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil

Les jeudis 28 juin, 12 et 26 juillet, à 14 h

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus (Les plus jeunes sont les bienvenus accompagnés d'un adulte.)

L'été, c'est fait pour créer ! Viens réaliser des bricolages fantastiques et rigolos.

Les Brico-libres

Bibliothèque du Haut-Anjou

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus

Chaque mois, un nouveau bricolage en accès libre sera disponible.



Lecture dans les parcs

Tous les mardis, du 3 juillet au 14 août

Parc des Roseraies, de 13 h 30 à 15 h 30

Domaine Anjou (7251, avenue de Malicorne), **de 16 h à 17 h 30**

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Des animateurs chevronnés se présentent chaque semaine avec leurs sacs à dos remplis de bons livres. Lecture libre ou animée, au goût des enfants. Annulé en cas de pluie.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2018

Les passions

Du 16 juin au 18 août

Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

Inscriptions à partir du 18 juin

Les recherches démontrent que les enfants qui arrêtent de lire pendant la belle saison perdent une grande partie de leurs compétences en lecture. Les clubs de lecture d'été ont vu le jour quand les bibliothèques ont compris qu'elles pouvaient renverser la vapeur.

Fête de lancement du club de lecture

16 juin, 14 h

Pour les enfants âgés de 5 à 12 ans

Spectacle de cirque — *Passions*

Place des Angevins (parc Goncourt) (En cas de pluie, la fête aura lieu à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil.)

En voiture ! Sur la route des chemins de fer d'Amérique

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 30 juin, à 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Viens parcourir un itinéraire sur rails, de Montréal à Los Angeles. Le contrôleur du train te remettra un billet de passager à poinçonner dans chaque ville où tu t'arrêteras. Jusqu'à 14 arrêts possibles. Au rendez-vous, des énigmes à résoudre en gare ou des voyageurs célèbres à identifier. Prépare tes bagages !

Affiche ta passion !

Les enfants sont invités à participer au bricolage collectif pour décorer la bibliothèque. Ajoute ta passion à notre jeu de scrabble géant dans les deux bibliothèques de l'arrondissement !

Bizzz-Bazar ! Tout sur les abeilles

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 14 juillet, à 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Viens relever des défis et jouer à un grand jeu-questionnaire sur l'abeille. Tu dégusteras quelques produits du miel québécois et tu prépareras un goûter à base de miel sauvage, miellement délicieux !

Vulpes velox ! Grande chasse au trésor pour rusés renards

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 28 juillet, 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Te voilà sur la piste des renards. Sauras-tu tendre tes longues oreilles et renifler du museau afin de découvrir les secrets de Maître Renard sur ses territoires de chasse ? Un parcours d'amitié avec les animaux et de jeux avec les livres...

EXPOSITION EN ARTS VISUELS

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'exposition Goncourt

Harry Schaefer

12 au 26 juillet, aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Exposition de l'artiste peintre angevin, Harry Schaefer, qui a étudié à l'École des beaux-arts de Montréal. Ses œuvres illustrent, entre autres, des paysages de France et d'Allemagne, dont il est originaire. Vernissage le 11 juillet, de 18 h à 20 h. Un vin d'honneur sera servi.

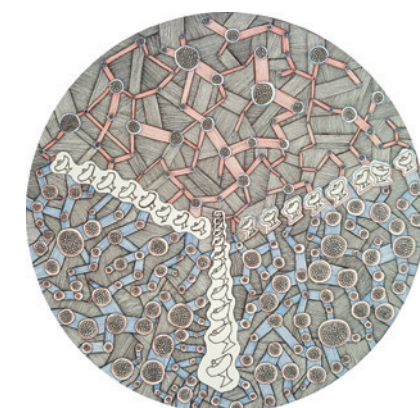


© Harry Schaefer

Sabina Rak | Essais visuels en astronomie

1^{er} août au 9 septembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Exposition de l'artiste Sabina Rak, lauréate du Prix du commissaire lors de la première édition du Symposium en arts visuels d'Anjou qui s'est déroulée en juillet 2017 durant les festivités du 375^e anniversaire de Montréal. Par le dessin, l'artiste s'inspire des concepts des sciences physiques pour illustrer notre perception du monde. Vernissage le 1^{er} août, de 18 h à 20 h. Un vin d'honneur sera servi.



© Sabina Rak